

Conditions particulières de vente spécifiques aux phases d'enregistrements prioritaires du .XXX

En addition des conditions générales de vente applicables au .XXX*, le registre précise que toute transmission d'une demande d'enregistrement entrainera conservation de l'intégralité de la redevance correspondance.

Ainsi, une fois votre commande validée, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement de la redevance fixée par le Mailclub, et acceptée par vos soins. Cela, quelque soit l'issue de la demande : enregistrement ou refus d'enregistrement du/des nom(s) de domaine visé(s).

Lien vers les conditions générales de vente du registre :

<http://www.icmregistry.com/about/contracts.php>

[Voir Version PDF](#)